

Diplôme d'Université : Certificat de Criminologie et de Sciences Pénales



Diplôme
Diplôme
université niv.
form. bac



**Domaine(s)
d'étude**
Droit pénal
et sciences
criminelles



Accessible en
Formation
initiale,
Formation
continue



Établissements
Université
Toulouse
Capitole

Présentation

Objectifs

L'Institut de Criminologie et de Sciences pénales créé en mars 1924, a un double objet:

- Développer les études criminologiques par des exercices pratiques, par des visites pénitentiaires et par la direction de travaux originaux publiés dans la bibliothèque de l'Institut.
- Organiser par un enseignement approprié une préparation technique et professionnelle pour toutes les personnes qui se destinent à une fonction qui participe à l'œuvre de prévention criminelle.

L'Institut comprend une salle de travail avec bibliothèque spécialisée et dispense les enseignements qui préparent à l'obtention du **certificat d'études de criminologie et de sciences pénales**.

L'enseignement en vue de ce certificat est organisé annuellement, sous le contrôle du Président de l'Université des Sciences Sociales, par le Directeur de l'Institut de Criminologie et de Sciences Pénales.

Le certificat étant conçu comme un diplôme complémentaire aux diplômes initiaux, il est ponctuellement possible que les cours de cette formation chevauchent avec ceux d'une formation initiale.

Admission

Conditions d'admission

Aucun grade universitaire n'est requis pour suivre les cours et exercices ou pour s'inscrire en vue du certificat.

Inscription

 **Inscriptions administratives** (sous réserve d'admission)

Modalités de candidature

Dépôt du dossier de candidature : sur  **eCandidatures** du 15 juin au 24 août 2026

Contact(s)

Autres contacts

Renseignements

SCOLARITÉ

PÔLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Bureau AR 126
2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

Courriel :  pmd13@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 63 35 17

INSTITUT DE CRIMINOLOGIE ET DE SCIENCES PÉNALES
ROGER MERLE


Manufacture des Tabacs - Bât F

ORIENTATION INSERTION

 [Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle \(SOIP\)](#)

En savoir plus


Diplôme d'Université : Certificat de Criminologie et de Sciences Pénales

 <https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/offre-de-formation/nos-diplomes/diplomes-duniversite/diplome-duniversite-certificat-detudes-de-criminologie-et-de-sciences-penales>

Contacts

Contact administratif

ANTOINE BOTTON

 05 61 63 38 50


 Antoine.Botton@ut-capitole.fr

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

ANTOINE BOTTON

 05 61 63 38 50

 Antoine.Botton@ut-capitole.fr

Lieu(x)

 Toulouse

Programme

Organisation

Module 1 : enseignements fondamentaux

- Droit pénal général (Licence 2 Droit) - 33h
- Procédure pénale (Licence 2 Droit) - 33h

Module 2 : enseignements complémentaires

- Droit pénal spécial (Master 1 Droit pénal sciences criminelles) - 30h
- Droit des peines et criminologie (Master 1 Droit pénal sciences criminelles) - 30h

Module 3 : enseignements pratiques

- Pratique des parquets - 10h
- Psychiatrie et psychologie criminelle - 20h
- Médecine légale - 10h
- Police technique et scientifique - 20h
- Problèmes sociaux posés par la délinquance - 10h
- Pratique des droits de la défense - 10h
- Pratique de l'application des peines en milieu carcéral - 10h

Méthodes et moyens pédagogiques :

Pour une formation en présentiel, au-delà de l'approche classique du cours magistral articulé avec ses travaux dirigés, l'étudiant peut se voir proposer des mises en situations, des études de cas pratiques, constituant autant d'opportunités d'apprentissage. Ces enseignements sont dispensés dans des salles de cours dédiées et équipées, amphithéâtres, laboratoires de langues ; l'apprenant a également un accès libre aux diverses ressources universitaires : salles informatiques ou service commun de la documentation.